

Mention Production Industrielle spécialité Maîtrise des Risques Industriels et Environnementaux

RNCP16655 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	300, 200
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université de Lorraine
<http://www.univ-lorraine.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La licence professionnelle forme des personnels de niveau II capables d'agir pour :

- la prévention des risques technologiques et industriels,
- la protection des hommes,
- la protection des infrastructures et biens de l'entreprise,

- de prévoir et contrôler:
 - les risques environnementaux,
 - les risques alimentaires et sanitaires,
 - le développement durable.

Les professionnels maîtrisent aussi la mise en œuvre des processus, méthodes et outils du suivi, de l'amélioration des politiques de qualité et/ou de qualité/sécurité/environnement (OHSAS 18 001, MASE, HSE, ...).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences concernent :

- les approches législatives et réglementaires,
- les risques chimiques (REACH),
- les risques toxicologiques
- l'environnement acoustique et électromagnétique,
- les plans de transports,
- les risques thermiques,
- la gestion des déchets.

Dans ce dernier cas, on notera que réhabiliter un terrain en friche sans réaliser une étude de pollution des sols est une prise de risque inutile. Aujourd'hui, seules les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) y sont assujetties lors de leur cessation d'activité. Mais il existe en France un nombre important de sites pollués, non recensés ICPE, au passé industriel parfois ignoré de tous. Les personnels issus de la formation doivent posséder les compétences minimales pour gérer un tel dossier. Cette compétence sera développée par l'intervention des organismes officiels et des professionnels.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le professionnel s'intégrera aussi bien dans une PME-PMI que dans de grandes entreprises et/ou dans les services publics chargés des problèmes de risques et d'environnement.

Il sera capable de mener une fonction d'animateur sur les problèmes liés aux risques spécifiques de l'emploi dans lequel il sera affecté.

Services de sécurité des entreprises et organismes de recherche

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Inspecteurs des installations

Ingénieur hygiène et sécurité

Chef de service environnement

Responsable environnement

Responsable service sécurité

Manageur service risques industriels

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury de délivrance de la Licence Professionnelle, nommé par le Président de l'Université sur proposition du responsable de la LP validée par le directeurs, est composé d'enseignants intervenant dans la formation et de professionnels (au moins 25%) : 3 personnes, dont 1 professionnel

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Commission d'admission et de validation selon les règles en vigueur à l'Université de Lorraine

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16655/>